

Aperçu des positions du PLR. Les Libéraux-Radicaux en vue de la session

Berne, le 28 février 2014

Communiqué

Aperçu des positions du PLR. Les Libéraux-Radicaux en vue de la session

Supprimer les barrières commerciales et rejeter Ecopop et la caisse unique !

La session parlementaire de printemps démarre ce lundi. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux va s'engager contre le monopole imposé par l'initiative de la caisse unique, contre l'initiative irréaliste d'Ecopop et pour la suppression des entraves techniques au commerce. De plus, le PLR attend du Conseil fédéral une mise en œuvre rapide des initiatives adoptées par les citoyens, à savoir celle sur l'immigration de masse et celle sur le renvoi des étrangers criminels, tout en les accompagnants d'une migration politique ferme mais juste.

Caisse unique, LSAMal et compensation des risques : lors de la première semaine de session, le Conseil national statuera sur l'initiative populaire de la caisse unique et également sur les adaptations concernant la loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMal). Un système de monopole comme la caisse unique supprimerait les avantages de la concurrence et mettrait en péril la qualité de notre système de santé. Le système actuel peut être amélioré avec des actions ciblées, comme l'affinement de la compensation des risques. Le PLR soutient également l'introduction d'une surveillance renforcée et compétente des assureurs maladie. Cependant il rejette l'idée de créer une loi séparée. Le projet revu et corrigé par le Conseil des Etats de la LSAMal doit être traité et intégré dans l'actuel LAMal.

Interventions pour supprimer les entraves techniques au commerce : la suppression des barrières commerciales est le meilleur moyen de lutter contre l'inflation qu'est la Suisse. Le PLR est pour une loi sur les cartels efficace. Cependant, le PLR est contre l'introduction, dans la révision d'une loi, d'obliger des livraisons de la part des fournisseurs étrangers pour la demande suisse. Un tel dictat des prix à l'étranger n'est pas une solution applicable contre les prix élevés de notre pays. Durant la première semaine de session, le Conseil national sera appelé à traiter plusieurs interventions ([14.3010](#), [14.3011](#), [14.3012](#), [14.3013](#), [14.3014](#), [14.3015](#)) initiées par Ruedi Noser (ZH) visant à simplifier les procédures douanières.

Loi sur les étrangers : lors de la deuxième semaine, le Conseil national va également se pencher sur la révision de la loi sur les étrangers. Cette dernière prévoit des conditions fermes pour les autorisations de séjour et pour le regroupement familial. A l'avenir, seuls les étrangers bien intégrés pourront obtenir une autorisation d'établissement. Il est évident que l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse implique des nouvelles conditions constitutionnelles qui doivent être prises en compte dans le projet. Le PLR exige que les initiatives parlementaires ([08.406](#), [08.428](#), [08.450](#), [10.485](#)) déposées par Philipp Müller (AG) soient également prises en considération. Le projet doit être renvoyé au Conseil fédéral afin qu'il puisse intégrer tous ces éléments dans la loi sur les étrangers.

Initiative Ecopop : le Conseil des Etats traitera l'initiative Ecopop lors de la troisième semaine de session. Le groupe parlementaire libéral-radical a clairement refusé ce texte et il rejette également tout contre-projet. Pour le PLR, la volonté du peuple doit être respectée par une mise en œuvre rapide de l'initiative contre l'immigration de masse et les dysfonctionnements

Aperçu des positions du PLR. Les Libéraux-Radicaux en vue de la session

au sein de l'asile doivent disparaître. Le PLR a déposé diverses motions ([11.3781](#), [11.3800](#), [11.3802](#), [12.3052](#)) visant à soutenir la mise en œuvre de la législation en matière d'asile, ces dernières seront également à l'ordre du jour du Conseil des Etats.

L'initiative de mise en œuvre appliquée dans celle de renvoi : durant la troisième et dernière semaine de session, le Conseil national traitera également de l'initiative de mise en œuvre de l'UDC. Ce texte exige que l'initiative de renvoi, adoptée par les citoyens en 2010, soit strictement appliquée. Le PLR respecte la décision du peuple et souhaite la mettre en œuvre encore plus rapidement. C'est la raison pour laquelle le texte de l'initiative de mise en œuvre doit être repris dans une loi d'application de l'initiative de renvoi. Ainsi l'initiative de mise en œuvre de l'UDC devient caduque et elle peut être retirée. Le PLR s'engage pour une politique migratoire ferme mais juste en préconisant que la volonté du peuple soit appliquée de manière pragmatique – **par amour de la Suisse**.

Contacts:

- › Gabi Huber, cheffe du groupe parlementaire RL, 076 331 86 88
- › Felix Gutzwiller, vice-président du groupe parlementaire RL, 079 419 32 55
- › Ignazio Cassis, vice-président du groupe parlementaire RL, 079 318 20 30
- › Isabelle Moret, vice-présidente du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 079 332 08 23
- › Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
- › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48